

ÉQUITÉ SALARIALE

Chère, cher collègue,

Merci, une fois de plus, à vous tous, qui vous mobilisez, dans différents coins de la province. Merci également de continuer de transmettre ces messages à vos collègues et de leur demander de nous fournir leur adresse courrielle pour qu'ils soient inscrits à cette liste d'envoi.

Nous avons besoin de documenter les difficultés d'embauche de psychologues déjà ressenties en ce moment. Certains nous ont déjà répondu, mais nous avons besoin de toutes les données dont nous pouvons disposer à travers le Québec : aussi, si vous ne l'avez pas encore fait, veuillez s.v.p. nous acheminer ces informations concernant votre milieu.

Nous avons rencontré récemment des représentants de l'APTS dans ce dossier. À notre grande déception, nous avons appris que l'évaluation qui a été faite concernant notre profession n'est pas considérée déraisonnable!!! Nous avons pu toutefois constater que l'APTS désirait collaborer avec nous dans ce dossier.

Notre plan de campagne visera à « déranger », à faire connaître à différents niveaux, par le plus grand nombre possible de psychologues, notre degré d'insatisfaction en regard du traitement salarial qui nous est imposé. **Aussi, comme premier geste, nous vous demandons d'acheminer le [document ci-joint](#) au président ou à la présidente du conseil d'administration de votre établissement. Il serait bien que ce document soit signé par le plus grand nombre possible de psychologues au sein de votre institution. Veuillez également adresser une copie à la direction générale et une copie au secrétariat de l'APQ.** Le contenu de la lettre a été rédigé en bonne partie en fonction des psychologues du réseau de la santé : si vous êtes d'un autre secteur, comme par exemple, celui de l'Éducation, vous pourrez bonifier la lettre en faisant valoir des arguments propres à votre milieu. Prière de nous en informer, toutefois, pour que nous puissions fournir vos suggestions à d'autres psychologues.

Si nous prenons l'exemple sur un employeur du Québec ayant fait l'exercice de l'équité salariale, soit l'Université de Montréal, c'est une hausse annuelle de 11 000 \$ à laquelle nous aurions droit. Si vous vous sentez mal à l'aise, compte tenu du contexte économique, pensez aux économies de taille que notre travail permet de réaliser, concernant les coûts de santé mentale pour la population : diminution des visites aux médecins, de l'usage de médicaments, des hospitalisations et autres. Veuillez noter également que « la masse salariale mise à la disposition des cabinets ministériels a augmenté de près de 30% depuis l'élection des libéraux en 2003 » (La Presse, 29 mars 2009).

Rappelons encore une fois que la force du nombre est sans contredit notre meilleur outil pour faire entendre notre voix. Et si ce n'est pas encore fait, nous vous invitons également à adhérer à l'Association, pour augmenter notre pouvoir d'influence en tant que groupe professionnel, et à aviser vos collègues de se joindre à notre liste d'envoi (apq@spg.qc.ca). Et pour obtenir des informations plus détaillées sur ce dossier, prière de vous rendre à la rubrique actualité dans l'onglet « psychologue » de notre site Internet www.apqc.ca.

Charles Roy
Président